



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 131<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 12 - 16.10.2014

Commission permanente  
de la démocratie et des droits de l'homme

C-III/131/DR-am  
29 septembre 2014

## La souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et les droits de l'homme dans le droit international

***Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires par les délégations du Canada, de la Chine, de Cuba, de l'Espagne, de la France, de l'Inde, de l'Iran (République islamique d'), de la Jordanie, de Monaco, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Suisse, de l'Ukraine et du Venezuela***

### TITRE

Modifier le titre comme suit :

La souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et **la nécessité de respecter, de promouvoir et de protéger** les droits de l'homme ~~dans le droit international~~ **internationaux**

(Suisse)

### PREAMBULE

#### Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

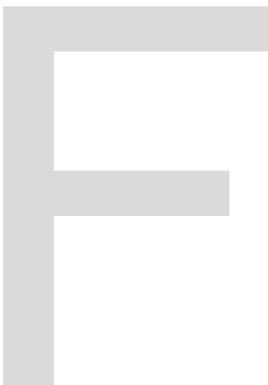
1) *rappelant* les dispositions pertinentes de résolutions antérieures de l'Union interparlementaire et de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives au droit international, à la souveraineté nationale, à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et aux droits de l'homme, ainsi que ~~le corpus d'instruments juridiques de l'ONU applicables en la matière, en particulier~~ la Charte des Nations Unies, et la Déclaration universelle des droits de l'homme, **la Déclaration et le Programme d'action de Vienne et les instruments pertinents du droit international des droits de l'homme,**

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *rappelant* les dispositions pertinentes de résolutions antérieures de l'Union interparlementaire et de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives au droit international, à la souveraineté nationale, à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et aux droits de l'homme, ainsi que le corpus d'instruments juridiques de l'ONU applicables en la matière, en particulier la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, **qui revêtent tous une importance capitale pour la promotion de l'état de droit entre nations,**

(Ukraine)



Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *rappelant* les dispositions pertinentes de résolutions antérieures de l'Union interparlementaire et de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives au droit international, **aux droits de l'homme**, à la souveraineté nationale, **et** à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats ~~et aux droits de l'homme~~, ainsi que le corpus d'instruments juridiques de l'ONU applicables en la matière, en particulier la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme,

(Inde)

Nouvel alinéa 1bis

Ajouter un nouvel alinéa après l'alinéa 1 comme suit :

**1bis) *soulignant* l'obligation de tous les Etats en vertu de l'article 2 de la Charte des Nations Unies de s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, et de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques,**

(Ukraine)

Ajouter un nouvel alinéa après l'alinéa 1 comme suit :

**1bis) *soulignant* qu'en vertu de la Charte des Nations Unies, les Nations Unies ont pour but de développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et à prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix dans le monde,**

(Venezuela)

Alinéa 2

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) *réaffirmant* que l'égalité souveraine des Etats est la base de la coopération internationale et qu'elle constitue un facteur **essentiel** de stabilité,

(République islamique d'Iran)

Nouvel alinéa 2bis

Ajouter un nouvel alinéa après l'alinéa 2 comme suit :

**2bis) *réaffirmant* que la coopération entre Etats repose sur le principe d'égalité souveraine des Etats et que, par conséquent, aucun Etat n'est subordonné à aucun autre,**

(Venezuela)

Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *considérant* que le droit international définit les responsabilités juridiques des Etats dans leurs rapports mutuels, ~~ainsi que la manière dont ils doivent traiter les individus à l'intérieur de leurs frontières~~ **la conduite de leurs relations internationales et établit les obligations de chaque Etat envers les individus se trouvant sur son territoire et relevant de sa compétence,**

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *considérant* que le droit international définit les responsabilités juridiques des Etats dans leurs rapports mutuels, ~~ainsi que~~ **et détermine** la manière dont ils doivent traiter les individus à l'intérieur de leurs frontières **se trouvant sur leur territoire et relevant de leur compétence,**

(Suisse)

Nouvel alinéa 3bis

Ajouter un nouvel alinéa après l'alinéa 3 comme suit :

**3bis) *rappelant* la responsabilité de chaque Etat de protéger en tout temps ses populations du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité,**

(Canada)

Ajouter un nouvel alinéa après l'alinéa 3 comme suit :

**3bis) *reconnaissant* la préoccupation constante de tous les Etats de veiller au respect des droits et obligations découlant des traités auxquels ils sont parties ainsi que des autres sources du droit international,**

(Ukraine)

Nouveaux alinéas 4bis, 4ter et 4quater

Ajouter trois nouveaux alinéas après l'alinéa 4 comme suit :

**4bis) *réaffirmant* que tous les droits de l'homme sont universels, indivisibles, indissociables, interdépendants et complémentaires, et qu'ils doivent être traités de manière juste et équitable, sur un pied d'égalité et avec la même attention,**

**4ter) *réaffirmant également* que, s'il ne faut pas perdre de vue les spécificités nationales et régionales, ni les différents contextes historiques, culturels et religieux, tous les Etats, indépendamment de leurs systèmes politique, économique et culturel, sont tenus de promouvoir et de protéger tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales,**

**4quater) *soulignant* la responsabilité de tous les Etats, conformément à la Charte des Nations Unies, de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation,**

(Suisse)

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

**5) *soulignant* qu'une justice indépendante, ~~une société civile et des organisations communautaires actives sont des~~ **est une** composantes importantes de l'état de droit à l'échelon national et ~~sont~~ **est** nécessaires pour garantir la protection des droits de l'homme, **et reconnaissant la contribution de la société civile à la promotion et à la protection des droits de l'homme,****

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

**5) *soulignant* qu'une justice indépendante, **une administration responsable et comptable de son action et des citoyens informés peuvent renforcer** ~~une société civile et des organisations communautaires actives sont des composantes importantes de~~ l'état de droit à l'échelon national et sont nécessaires **importants** pour garantir la protection des droits de l'homme,**

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

**5) *soulignant* que des institutions représentatives, responsables et inclusives, qu'une justice **et des médias** indépendantes, **de même qu'**une société civile et des organisations communautaires actives sont des composantes importantes de l'état de droit à ~~l'~~ **aux** échelons national **et international** et sont nécessaires pour garantir **la démocratie et** la protection des droits de l'homme,**

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *soulignant* qu'une justice indépendante, une société civile et des organisations communautaires actives sont des composantes importantes de l'état de droit à l'échelon national et sont nécessaires pour garantir **le respect, la promotion et** la protection des droits de l'homme,  
(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *soulignant* qu'une justice indépendante, une société civile et des organisations communautaires actives sont des composantes importantes de l'état de droit à l'échelon national et sont nécessaires pour garantir la protection des **tous les** droits de l'homme,  
(Cuba)

#### Alinéa 6

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *sachant* que l'état de droit, ~~la paix et la sécurité~~, les droits de l'homme et le développement durable sont interdépendants et complémentaires,  
(République islamique d'Iran)

#### Nouvel alinéa 6bis

Ajouter un nouvel alinéa après l'alinéa 6 comme suit :

**6bis) sachant que la justice, en particulier la justice transitionnelle dans les sociétés en proie à un conflit ou au sortir d'un conflit, est un préalable pour instaurer une paix durable, et réaffirmant que les Etats ont la responsabilité première d'enquêter sur les crimes internationaux et d'en poursuivre les auteurs,**  
(Roumanie)

#### Alinéa 7

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *prenant note* du caractère universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'engagement solennel **l'obligation** de tous les Etats de respecter, d'observer et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales ~~des citoyens~~ **de tous les individus se trouvant sur leur territoire et relevant de leur compétence** et *soulignant* sa pleine compatibilité avec les principes de souveraineté de l'Etat et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats consacrés par la Charte des Nations Unies,  
(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *prenant note* du caractère universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'engagement solennel de tous les Etats de respecter, d'observer et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens, **notant également que la compréhension de la diversité culturelle des sociétés constitue le meilleur moyen de garantir l'universalité des droits de l'homme,** et *soulignant* sa pleine compatibilité **que cela est pleinement compatible** avec les principes de souveraineté de l'Etat et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats consacrés par la Charte des Nations Unies,  
(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *prenant note* du caractère universel, **indivisible, interdépendant et indissociable** des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'engagement solennel de tous les Etats de respecter, d'observer et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens et *soulignant* sa pleine compatibilité avec les principes de souveraineté de l'Etat et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats consacrés par la Charte des Nations Unies,  
(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *prenant note* du caractère universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'engagement solennel de tous les Etats de respecter, d'observer et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales ~~des citoyens~~ **de tous, y compris des réfugiés, des personnes déplacées et des personnes vivant sous occupation**, et *soulignant* sa pleine compatibilité avec les principes de souveraineté de l'Etat et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats consacrés par la Charte des Nations Unies,

(Jordanie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) *prenant note* du caractère universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'engagement solennel de tous les Etats de respecter, ~~d'observer~~ **de promouvoir** et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens et *soulignant* sa pleine compatibilité avec les principes de souveraineté de l'Etat et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats consacrés par la Charte des Nations Unies,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) ~~*prenant note*~~ du **réaffirmant le** caractère universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'engagement solennel de tous les Etats de respecter, d'observer et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens et *soulignant* sa pleine compatibilité avec les principes de souveraineté de l'Etat et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats consacrés par la Charte des Nations Unies,

(Inde)

#### Nouvel alinéa 7bis

Ajouter, après l'alinéa 7, un nouvel alinéa comme suit :

**7bis) *soulignant* le rôle central du Conseil des droits de l'homme de l'ONU comme instrument d'évaluation des politiques des Etats pour la promotion et la protection des droits fondamentaux,**

(France)

#### Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *rappelant* la responsabilité des Etats **Puissances** occupantes de protéger les droits fondamentaux des personnes vivant dans les territoires occupés, **conformément au Règlement de La Haye concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, de 1907, à la Quatrième Convention de Genève du 12 août 1949 et au droit international humanitaire,**

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *rappelant* la responsabilité des Etats occupants **de respecter et** de protéger les droits fondamentaux des personnes vivant dans les territoires occupés,

(Monaco)

#### Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) *estimant* que **la promotion et** la protection des droits de l'homme ~~concerne~~ **est une priorité pour** tous les membres de la communauté internationale,

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 9) *estimant* que **la promotion et** la protection des droits de l'homme concernent tous les membres de la communauté internationale,
- (Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 9) *estimant* que la protection des droits de l'homme **est une question qui** concerne tous les membres de la communauté internationale,
- (Inde)

Nouvel alinéa 9bis

Ajouter, après l'alinéa 9, un nouvel alinéa comme suit :

- 9bis) *rappelant* la résolution adoptée par consensus lors de la 128<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP (Quito, 2013) intitulée *La responsabilité de protéger : le rôle des Parlements*, et notamment le paragraphe 6 de son dispositif invitant les Parlements "à suivre de près la présentation par les pouvoirs exécutifs des rapports nationaux aux organes conventionnels, notamment ceux qui ont trait aux droits de l'homme, à s'associer plus étroitement aux mécanismes régionaux et internationaux de protection et de promotion des droits de l'homme",**
- (France)

Ajouter, après l'alinéa 9, un nouvel alinéa comme suit :

- 9bis) *soulignant* que la Charte de l'Organisation des Etats américains établit qu'aucun Etat ou groupe d'Etats n'a le droit d'intervenir directement ou indirectement, pour quelque motif que ce soit, dans les affaires intérieures ou extérieures d'un autre Etat et que ce principe exclut l'emploi, non seulement de la force armée, mais aussi de toute autre forme d'ingérence ou de tendance attentatoire à la personnalité de l'Etat,**
- (Venezuela)

Alinéa 10

Supprimer l'alinéa existant et le remplacer par un nouvel alinéa comme suit :

- 10) ~~*notant* qu'en ratifiant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les Etats acceptent les mécanismes de supervision qui y sont prévus,~~ ***sachant* que les Etats doivent respecter les mécanismes de contrôle des droits de l'homme établis en vertu des instruments du droit international des droits de l'homme auxquels ils sont parties,**
- (Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 10) ~~*notant* qu'en ratifiant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les Etats acceptent les mécanismes de supervision qui y sont prévus~~ ***contractent l'obligation de les mettre en œuvre,***
- (China)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 10) ~~*notant* qu'en ratifiant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les Etats acceptent les mécanismes de supervision qui y sont prévus~~ ***s'engagent à les mettre en œuvre, en fait et en droit,***
- (Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) ~~notant qu'en ratifiant des~~ **les principaux** instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les Etats ~~acceptent les mécanismes de supervision qui y sont prévus~~ **affirment leur engagement à promouvoir et à protéger les droits de l'homme,**

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) ~~notant qu'en ratifiant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme,~~ les Etats **partie** acceptent les mécanismes ~~de supervision~~ qui y sont prévus,

(République islamique d'Iran)

#### Alinéa 11

Supprimer l'alinéa existant et le remplacer par un nouvel alinéa comme suit :

~~11) considérant qu'au vu d'exemples d'abus du droit international des droits de l'homme, il convient de renforcer le système de mise en œuvre de ce droit, sans que cela remette en cause la validité du droit lui-même,~~ **considérant qu'un discours et une réaction selon "deux poids deux mesures" aux violations du droit international des droits de l'homme aboutissent à mettre en cause la validité même de ce droit,**

(France)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) ~~considérant qu'au vu d'exemples d'abus du droit international des droits de l'homme,~~ il convient de renforcer le système de mise en œuvre de ce droit **afin qu'il ne soit pas instrumentalisé à des fins politiques ou autres,** sans que cela remette en cause la validité du droit lui-même,

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) ~~considérant qu'au vu d'exemples~~ **de violations et** d'abus du droit international des droits de l'homme, il convient de renforcer le système de mise en œuvre de ce droit, sans que cela remette en cause la validité du droit lui-même,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) ~~considérant qu'au vu d'exemples d'abus~~ **des violations** du droit international des droits de l'homme, il convient de renforcer le système de mise en œuvre de ce droit, sans que cela remette en cause la validité du droit lui-même,

(Inde)

#### Nouvel alinéa 11bis

Ajouter, après l'alinéa 11, un nouvel alinéa comme suit :

**11bis) consciente de la gravité des menaces portées contre le droit international des droits de l'homme par les mouvements terroristes qui tentent de se substituer aux Etats par l'action militaire de conquête territoriale et l'assassinat systématique de civils,**

(France)

Ajouter, après l'alinéa 11, un nouvel alinéa comme suit :

**11bis) soulignant le rôle crucial des parlements pour transposer les engagements et obligations relatifs aux droits de l'homme au regard du droit international dans les politiques et lois nationales, et en assurer le respect,**

(Roumanie)

Alinéa 12

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *désireuse* de voir évoluer le système de coopération internationale et de règlement des différends internationaux **entre Etats** grâce au dialogue et à d'autres moyens pacifiques **de leur choix, dans le cadre du système international de sécurité collective conformément à la Charte des Nations Unies,**

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *désireuse* de voir évoluer le système de coopération internationale et de règlement des différends internationaux grâce au dialogue et à d'autres moyens pacifiques, dans le cadre ~~du système international de sécurité collective~~ **de la Charte des Nations Unies,**

(Inde)

Alinéa 13

Supprimer l'alinéa.

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) ~~convaincue~~ **considérant** que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des futurs objectifs de développement durable **pourrait** contribuer grandement à cette évolution,

(Cuba)

**DISPOSITIF**

Nouveau paragraphe 1bis

Ajouter un nouveau paragraphe après le paragraphe 1 comme suit :

**1bis. réaffirme le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des Etats, garant du respect des droits de l'homme et de la démocratie, et encourage les Etats à le respecter et à le promouvoir;**

(Venezuela)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *réaffirme* son adhésion à un ordre international **démocratique et équitable** fondé sur l'état de droit et *souligne* le rôle essentiel que jouent les parlements dans la défense de l'état de droit à l'échelon national, à travers leurs fonctions législative et de contrôle;

(Cuba)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *souligne* l'importance de veiller à ce que ~~les femmes~~ **tous les êtres humains**, compte tenu du principe **de justice et** d'égalité ~~des sexes~~, bénéficient pleinement des bienfaits de l'état de droit et *réaffirme, dans ce contexte*, sa détermination à défendre l'égalité des droits **des femmes** et à veiller à l'égalité représentation des hommes et des femmes, notamment dans les institutions de gouvernance et le système judiciaire;

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *souligne* l'importance de veiller à ce que les femmes, compte tenu du principe d'égalité des sexes, **et les minorités** bénéficient pleinement des bienfaits de l'état de droit et *réaffirme* sa détermination à défendre l'égalité des droits et à veiller à l'égale représentation des hommes et des femmes, notamment dans les institutions de gouvernance et le système judiciaire;  
(Jordanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *souligne* l'importance de veiller à ce que les femmes, compte tenu du principe d'égalité des sexes, bénéficient pleinement des bienfaits de l'état de droit et *réaffirme* sa détermination à défendre l'égalité des droits et à veiller à l'égale représentation des hommes et des femmes, notamment dans **les parlements et toutes** les institutions de gouvernance **et, ainsi que dans** le système judiciaire;  
(Roumanie)

#### Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter un nouveau paragraphe après le paragraphe 3 comme suit :

- 3bis. ***souligne également* le droit des personnes ayant des besoins particuliers à jouir pleinement de leurs droits de l'homme fondamentaux, notamment le droit de prendre part à tous les aspects de la vie, y compris aux affaires politiques et publiques;**  
(Jordanie)

#### Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *appelle* les Etats à **envisager de** ratifier les ~~principaux~~ traités internationaux de droits de l'homme et à tenir leur engagement **de promouvoir**, de respecter et de protéger **tous** les droits fondamentaux de ~~tous~~ **chacun**;  
(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *appelle engage* les Etats à **envisager de** ratifier les principaux traités internationaux de droits de l'homme et à tenir leur engagement de respecter et de protéger les droits fondamentaux de tous;  
(Inde)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *appelle* les Etats à ratifier les principaux traités internationaux de droits de l'homme **selon leur dispositif constitutionnel** et à ~~tenir leur engagement~~ **honorer leur obligation en vertu des traités** de respecter et de protéger les droits fondamentaux de tous;  
(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *appelle* les Etats à ratifier les principaux traités internationaux de droits de l'homme et à ~~tenir leur engagement~~ **honorer leur obligation** de respecter et de protéger les droits fondamentaux de ~~tous~~ **sans discrimination**;  
(Canada)

Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. ~~engage les parlements à veiller à ce que les obligations des Etats~~ **Etats à prendre toutes les mesures législatives, administratives et autres appropriées pour la mise en œuvre de leurs obligations** en application du droit international des droits de l'homme ~~soient transposées dans la législation nationale, conformément à l'intention première de ce même droit, et appelle les parlements à participer activement au contrôle de la mise en œuvre, par les Etats, de leurs ces obligations;~~
- (Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. ~~engage les parlements à veiller à ce que~~ **prendre les mesures nécessaires au vu du dispositif constitutionnel de leur pays pour refléter** les obligations des Etats en application du droit international des droits de l'homme ~~soient transposées dans la législation nationale, conformément à l'intention première de ce même droit, et appelle les parlements à participer activement au contrôle de~~ **à la mise en œuvre, par les Etats, de leurs ces obligations, compte tenu de la capacité de chaque Etat;**
- (République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. ~~engage les parlements à veiller à ce que les obligations des Etats en application du droit international des droits de l'homme soient transposées dans la législation nationale, conformément à l'intention première de ce même droit,~~ **interprétées et appliquées de bonne foi,** et appelle les parlements à participer activement au contrôle de la mise en œuvre, par les Etats, de leurs obligations;
- (Canada)

Nouveau paragraphe 5bis

Ajouter un nouveau paragraphe après le paragraphe 5 comme suit :

- 5bis. réaffirme que le droit international est la norme de conduite des Etats dans leurs relations mutuelles;**
- (Venezuela)

Paragraphe 6

Supprimer le paragraphe.

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. ~~exprime son soutien au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et aux mécanismes indépendants issus des traités qui ont vocation à contrôler l'application du droit international des droits de l'homme par les Etats, souhaite que ces mécanismes soient renforcés~~ **organes conventionnels des droits de l'homme,** et appelle les parlements à ~~y prendre une part active~~ **travailler en étroite collaboration avec ces institutions;**
- (Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. ~~exprime son soutien au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et aux mécanismes indépendants issus des traités qui ont vocation à contrôler l'application du droit international des droits de l'homme par les Etats, souhaite que ces mécanismes soient renforcés et appelle les parlements à y prendre une part active;~~ **le respect, par les Etats, de leurs obligations internationales en matière de** droits de l'homme ~~par les Etats, souhaite que ces mécanismes soient renforcés et appelle les parlements à y prendre une part active;~~
- (Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *exprime* son soutien au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et aux mécanismes indépendants issus des traités qui ont vocation à contrôler l'application du droit international des droits de l'homme par les États, *souhaite* que ces mécanismes soient renforcés et *appelle* les parlements à y prendre ~~une part active~~;

(Inde)

#### Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *encourage* les parlements à renforcer les systèmes nationaux de protection des droits de l'homme, **notamment en favorisant la création d'institutions nationales de droits de l'homme indépendantes et efficaces, conformément aux Principes concernant le statut et le fonctionnement des institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (Principes de Paris), de 1993;**

(Roumanie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *encourage* les parlements à renforcer les systèmes nationaux de protection des droits de l'homme, **à veiller à une protection égale et effective pour tous, sans discrimination fondée sur les convictions religieuses, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, la langue, l'origine ethnique ou de toute autre situation;**

(Espagne)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *encourage* les parlements à renforcer les systèmes nationaux **de promotion et** de protection des droits de l'homme;

(Cuba, République islamique d'Iran et Suisse)

#### Paragraphe 8

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *appelle* les États à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force et à régler les différends par des moyens pacifiques, ~~comme le prescrivent la justice et le droit international, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, ainsi que les droits de l'homme et les libertés fondamentales~~ **conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies;**

(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *appelle* les États à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force **contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat**, et à régler les différends par des moyens pacifiques, ~~comme le prescrivent la justice et le droit international, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, ainsi que les droits de l'homme et les libertés fondamentales~~ **de telle sorte que la paix et la sécurité internationales, la justice, les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient respectés;**

(Canada)

Modifier le paragraphe 8 comme suit et le déplacer après le paragraphe 1 :

8. **réaffirme l'importance vitale du principe d'interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales et appelle** les Etats à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force et à régler les différends par des moyens pacifiques **de leur choix**, comme le prescrivent **la Charte des Nations Unies**, la justice et le droit international, le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, ainsi que les droits de l'homme et les libertés fondamentales;
- (République islamique d'Iran)*

Nouveaux paragraphes 8bis et 8ter

Ajouter, après le paragraphe 8, deux nouveaux paragraphes comme suit :

- 8bis. souscrit aux principes de souveraineté et d'indépendance des Etats, ainsi que d'intégrité territoriale;**
- 8ter. souligne que tout Etat a le droit de choisir, sans ingérence extérieure, son système politique, économique et social, ainsi que de structurer son organisation intérieure comme il l'entend;**
- (Venezuela)*

Paragraphe 9

Supprimer le paragraphe.

*(Chine, Cuba et République islamique d'Iran)*

Supprimer le paragraphe existant et le remplacer par un nouveau paragraphe comme suit :

9. ~~*insiste sur le fait que l'emploi collectif de la force pour protéger les droits de l'homme et les faire respecter doit être décidé par l'ONU, en application de la Charte des Nations Unies;*~~ **réaffirme la responsabilité qui incombe au premier chef au Conseil de sécurité de l'ONU de maintenir la paix et la sécurité internationales conformément à la Charte des Nations Unies;**
- (Canada)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *insiste sur le fait que l'emploi collectif de la force pour protéger les droits de l'homme et les faire respecter doit être décidé par l'ONU, en application de la Charte des Nations Unies et encourage l'ONU à développer le droit coutumier international et à prévoir des mesures exceptionnelles pour atténuer les catastrophes humanitaires majeures pour autant qu'il existe des preuves tangibles, généralement acceptées par la communauté internationale dans son ensemble, d'un péril humanitaire extrême et de grande envergure, qui exige un secours immédiat; qu'il apparaisse objectivement qu'il n'y a pas d'alternative possible à l'emploi de la force pour sauver des vies; et à condition que l'emploi de la force envisagé soit nécessaire, proportionné à l'objectif de réponse au besoin humanitaire et strictement limité dans le temps et circonscrit dans sa portée à cet objectif (ce qui signifie qu'il doit être limité au minimum requis pour atteindre cet objectif et ne viser aucun autre but);*
- (Royaume-Uni)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *insiste sur le fait que l'emploi collectif de la force pour protéger les droits de l'homme et les faire respecter doit être décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU, sans préjudice du droit à la légitime défense, conformément à ~~en application de la~~ Charte des Nations Unies;*
- (Suisse)*

Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~demande instamment~~ aux Etats de ~~s'abstenir de prendre unilatéralement des mesures économiques, financières et commerciales allant à l'encontre du droit international et de la Charte des Nations Unies, et en particulier de prendre des lois nationales ayant des effets extraterritoriaux,~~ **dans la conduite de leurs relations extérieures, de veiller à ce que les mesures économiques, financières et commerciales initiées par eux soient conformes au droit international et aux buts de la Charte des Nations Unies;**  
(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~demande instamment~~ aux Etats de ~~s'abstenir de prendre unilatéralement des~~ **condamne fermement** toute mesures économiques, financières et commerciales **unilatérale et restrictive** allant à l'encontre du droit international et de la Charte des Nations Unies, et **l'adoption, dans ce contexte, de toute** ~~en particulier de prendre des lois nationales ayant des effets extraterritoriaux;~~  
(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. ~~demande instamment~~ aux Etats de ~~s'abstenir de prendre~~ **d'adopter** unilatéralement des mesures économiques, financières et commerciales **et des lois nationales ayant des effets extraterritoriaux et** allant à l'encontre du droit international et **en particulier** de la Charte des Nations Unies, ~~et en particulier de prendre des lois nationales ayant des effets extraterritoriaux;~~  
(Suisse)

Paragraphe 11

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. ~~rejette les toute~~ interprétations et **application** unilatérales du droit international des droits de l'homme, **qui n'est pas conforme au droit international**, notamment dans la législation nationale, et ~~demande que soient instituées des mesures de précaution pour prévenir tout abus du droit international des droits de l'homme à des fins politiques~~ **réaffirme que les droits de l'homme ne doivent pas être interprétés comme impliquant pour quelque Etat, groupe ou personne que ce soit, le droit d'entreprendre des activités ou d'accomplir des actes visant à abolir l'un quelconque des droits et libertés reconnus par le droit international des droits de l'homme ou à les restreindre plus que ne le prévoient les dispositions pertinentes du droit international des droits de l'homme;**  
(Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. ~~rejette~~ les interprétations unilatérales du droit international des droits de l'homme, notamment dans la législation nationale, et ~~demande que soient instituées des mesures de précaution pour prévenir~~ **soit prévenu** tout abus du droit international des droits de l'homme à des fins politiques;  
(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

11. ~~rejette~~ les interprétations unilatérales du droit international des droits de l'homme, notamment dans **les législations nationales**, et demande que soient instituées des mesures de précaution pour prévenir ~~tout abus~~ **toute instrumentalisation** du droit international des droits de l'homme à des fins politiques;  
(France)

Paragraphe 12

Supprimer le paragraphe.

(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. ~~est très favorable à la fourniture d'aide humanitaire et économique par la communauté internationale~~ **appelle la communauté internationale à fournir d'urgence une aide humanitaire et économique durable et apolitique** en cas de catastrophe **naturelle ou sanitaire**, de guerre ou d'hostilités;

(Monaco)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. ~~est très favorable à la fourniture d'aide humanitaire et économique par~~ **ce que** la communauté internationale **fournisse, sur demande, une aide humanitaire et économique aux Etats qui en font la demande** en cas de catastrophe, de guerre ou d'hostilités;

(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. ~~est très favorable à la fourniture d'aide humanitaire et économique par la communauté internationale en cas de catastrophe, de guerre ou d'hostilités,~~ **mais ajoute néanmoins, compte tenu de l'importance des principes de souveraineté des Etats et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes mentionnés précédemment, que la fourniture d'aide économique ne doit en aucun cas contrevenir aux principes de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats;**

(Venezuela)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. ~~est très favorable à la fourniture d'aide humanitaire et économique par la communauté internationale en cas de catastrophe, de guerre ou d'hostilités~~ **et appelle les Etats à se conformer strictement aux dispositions pertinentes du droit international humanitaire;**

(Ukraine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. ~~est très favorable à la fourniture d'aide humanitaire et économique par la communauté internationale en cas de catastrophe, de guerre ou d'hostilités~~ **de crise ou de conflit armé;**

(Suisse)

Paragraphe 13

Supprimer le paragraphe.

(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. ~~appelle les Etats à renforcer le système de sécurité individuelle et collective, notamment par une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU de nature à renforcer la légitimité de ses décisions,~~ **et une réforme de l'ONU en général;**

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. ~~appelle les Etats à renforcer le système de sécurité individuelle et collective, notamment par une réforme du~~ **souligne la nécessité de réformer le** Conseil de sécurité de l'ONU de nature à **afin de** renforcer la légitimité de ses décisions **et de permettre une participation plus démocratique à ses travaux**, et ~~une~~ à réformer de l'ONU en général;  
(République islamique d'Iran)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *appelle* les Etats à renforcer le système de sécurité individuelle et collective, notamment par une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU de nature à renforcer la légitimité de ses décisions, et une réforme de l'ONU en général **et en particulier des mécanismes destinés à répondre aux catastrophes humanitaires majeures**;  
(Royaume-Uni)

#### Nouveau paragraphe 13bis

Ajouter, après le paragraphe 13, un nouveau paragraphe comme suit :

- 13bis. demande une plus grande démocratisation de la société internationale grâce à une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU ;**  
(Venezuela)

#### Nouveaux paragraphes 13bis et 13ter

Ajouter deux nouveaux paragraphes après le paragraphe 13 comme suit :

- 13bis. invite les Etats qui ne l'ont pas encore fait à envisager de devenir parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale; et appelle les Etats à renforcer leur système juridique et à coopérer pleinement avec la Cour, afin que les crimes internationaux fassent l'objet d'une enquête et de poursuites appropriées;**
- 13ter. exprime sa pleine adhésion à un nouveau programme de développement pour l'après-2015 qui garantisse une approche fondée sur les droits englobant tous les droits de l'homme, qui traite de justice, d'égalité et d'équité, de bonne gouvernance, de démocratie et de l'état de droit, et prône des sociétés pacifiques et l'élimination de la violence;**  
(Roumanie)

#### Paragraphe 14

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *appelle* à davantage de coopération entre les parlements, l'UIP et l'ONU dans la protection des droits de l'homme et le renforcement de l'état de droit aux échelons national et international; et ~~appelle au renforcement de l'accord de coopération en vigueur entre l'UIP et l'ONU, pour en faire un partenariat stratégique~~ **souscrit fermement à la résolution 68/272 de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire, qui recommande l'élaboration d'un nouvel accord de coopération entre l'UIP et l'ONU qui tienne compte des progrès accomplis et des événements survenus au cours des dernières années et qui assoie les relations institutionnelles entre les deux organisations;**  
(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *appelle* à davantage de coopération entre les parlements, l'UIP et l'ONU dans **la promotion et** la protection des droits de l'homme et le renforcement de l'état de droit aux échelons national et international; et *appelle* au renforcement de l'accord de coopération en vigueur entre l'UIP et l'ONU, pour en faire un partenariat ~~stratégique~~ **constructif**;
- (République islamique d'Iran)*

Modifier le paragraphe existant comme suit :

14. *appelle* à davantage de coopération entre les parlements, l'UIP et l'ONU dans **la promotion et** la protection des droits de l'homme et le renforcement de l'état de droit aux échelons national et international; et *appelle* au renforcement de l'accord de coopération en vigueur entre l'UIP et l'ONU, pour en faire un partenariat stratégique;
- (Suisse)*

#### Paragraphe 15

Supprimer le paragraphe.

*(Cuba et République islamique d'Iran)*